

Marché à Procédure Adaptée (MAPA)

PERSONNE PUBLIQUE

*SITPI – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA
TÉLÉMATIQUE ET LES PRESTATIONS INFORMATIQUES*

OBJET DU MARCHÉ

*ACQUISITION D'UNE SOLUTION D'IMPRESSION DE
PRODUCTION POUR LE CENTRE INFORMATIQUE
INTERCOMMUNAL*

PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

MONSIEUR YVES CONTRERAS, PRÉSIDENT DU SITPI

DATE LIMITE DE REMISE DES PLIS

JEUDI 20 DÉCEMBRE 2007 À 17H00

S
I
T
P
I

Le Sitpi est un syndicat intercommunal regroupant quatre communes de l'agglomération grenobloise : Échirolles, Pont de Claix, Saint-Martin d'Hères et Fontaine.

Il fournit, grâce à son centre informatique et à un réseau intercommunal, de nombreuses prestations aux communes adhérentes : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion des élections, facturation des abonnés de l'eau, gestion des bibliothèques, système d'information géographique, serveur décisionnel, serveurs de diffusion du canal TV local.

Le Sitpi souhaite procéder au renouvellement de sa solution d'édition de production.

A titre d'information, sont ainsi édités au Sitpi:

- Mandats, situations financières, Budgets pour la gestion financière,
- Pré-paies, Paies, DADS pour la GRH,
- Listes électorales, cartes d'électeurs pour le logiciel élections,
- les factures d'eau,
- les relances pour les bibliothèques.

Il faut noter la volonté du Sitpi de rechercher le «mieux disant» et non le «moins disant» :

- Qualité technique de l'offre : 60% ,
- Prix : 40%.

Les variantes sont autorisées.

Le Sitpi est situé 48, Avenue Jean Jaurès à Fontaine (Isère).

Cette consultation ne comporte qu'un seul lot.

Les personnels des sociétés auxquelles est adressé le présent document sont tenus à l'obligation de confidentialité au regard des documents et des informations dont ils seront amenés à prendre connaissance.

Objet du marché :

- Acquisition d'une imprimante de production, du contrôleur d'impression associé et des logiciels associés,
- Fourniture d'un forfait d'impression incluant les consommables associés (toner, éléments du four ...),
- Maintenance sur 7 ans des équipements et logiciels livrés et du forfait retenu,
- Reprise de l'existant, mise en oeuvre de la solution et transfert de compétences.

Situation actuelle :

- Imprimante Xerox DP75 associé à un contrôleur DocuSP sur plateforme Sparc Ultra100
- Volume mensuel moyen 100 000 pages A4

Types principaux d'impressions :

- mandatement administratif : impression recto sur deux types de papiers; A4 blanc 75g et A4 couleur 80g
- fiches de paies : impression recto sur papier A4 80g, usage du VIPP
- quittances des eaux : impression recto-verso sur papier a4 80g pré-découpé
- autres impressions : recto et recto-verso sur A4 75g

Caractéristiques techniques recherchées :

Impression : noir et blanc uniquement

Vitesse d'impression minimale : 90 pages par minute en format A4 (taux de remplissage de 5%)

Mode d'impression : recto et recto-verso

Connectivité réseau : Ethernet 100 Mbps

Protocoles réseau supportés :

- LPR/LPD
- IPP souhaité

Pilotes disponibles pour les environnements suivants :

- Windows 2003 Server
- Windows XP Pro

Langages supportés :

- PCL5
- PCL6 souhaité
- Postscript niveau 3
- VIPP (directement ou via émulateur)
- PDF
- ASCII

Résolution maximale : 600 x 600 dpi ou mieux

Nombre minimal de magasins : 4, dont un de grande capacité

Grammage minimal pour tous les magasins : au plus 75g

Grammage maximal pour tous les magasins : au moins 190g

Capacités de magasins :

- magasin grande capacité : minimum de 2000 pages
- autres magasins : minimum de 500 pages

Formats des magasins :

- magasin grande capacité : A4
- autres magasins : A4 et A3

Module de finition :

- agrafage

Capacité de réception minimale : 2000 feuilles en A4 80g

Maintenance et consommables :

Le soumissionnaire proposera un contrat de fourniture de consommables sur la base d'un volume moyen de 100 000 impressions mensuelles. Il indiquera la valeur forfaitaire et les coûts de dépassement, par tranches s'il y a lieu. Il pourra proposer en variantes les forfaits immédiatement supérieur et inférieur.

La maintenance demandé est de 6 ans à l'issue de la période de garantie d'un an (soit 7 ans en tout).

Il précisera l'échéancier du contrat et la durée minimale d'engagement. Il décrira également les possibilités d'augmentation ou de réduction du forfait souscrit. A ce titre, il fournira en variante dans sa proposition commerciale les coûts des contrats pour les tranches immédiatement inférieures et supérieures à celui dans lequel s'insère le volume moyen mensuel du SITPI.

Le soumissionnaire proposera également, un contrat de maintenance pour l'ensemble des parties proposées, matérielles (pièces et main d'oeuvre) et logicielles. Il est demandé une GTR (Garantie de temps de rétablissement) de J +1 (24 heures ouvrées).

Tout manquement à cette qualité de service sera assorti d'une pénalité de 100 euros par heure de retard.

Prestations de mise en place :

Le remplacement de la solution actuelle devra pouvoir s'effectuer sans effet sur la production. Par manque de place, le nouveau centre d'impression ne pourra coexister avec l'ancien que durant une période de recouvrement minimale.

La nouvelle solution devra reprendre l'ensemble des paramétrages existant, soit directement soit de façon compatible; files d'attentes, configuration des magasins, fonds de pages (cf VIPP), etc. Ceci incombera directement au prestataire retenu. Les actions se dérouleront en présence du responsable de l'exploitation du centre et en accord avec la direction du Sitpi.

L'ancien matériel (Imprimante et contrôleur) devra être repris. Cette reprise se fera obligatoirement sans frais et pourra faire l'objet d'une reprise commerciale par les soumissionnaires.

Forme de la réponse

Le soumissionnaire fournira un mémoire technique où seront précisées, entre autres choses, les caractéristiques techniques de l'équipement vis à vis de la demande. Il y précisera également les caractéristiques du contrôleur d'impression proposé, notamment en termes de performances. Des exemples et valeurs moyennes extrapolables aux usages du centre sont attendues.

D'une manière générale, il s'efforcera d'illustrer les avantages concurrentiels de la solution proposée tout en la re-situant dans la gamme des produits de la marque. Des propositions sur plusieurs produits de la gamme pourront être faites sous forme de variantes.

La synthèse financière devra a minima reprendre les éléments suivants :

Acquisition

- Fourniture Imprimante
- Fourniture du contrôleur d'impression
- Logiciels complémentaires

Services

- Installation
- Reprise de l'existant

Formation

- Imprimante
- Contrôleur
- Langage de mise en page

Reprise de l'existant

- Montant de la reprise

Maintenance (7 ans)

- Imprimante
- Contrôleur
- Logiciels complémentaires

Forfait Consommables et Impressions

- Sur une base de 100 000 pages / mois
- Tranche immédiatement supérieure à la base
- Tranche immédiatement inférieure à la base
- Coûts de passage au forfait supérieur
- Coûts de passage au forfait inférieur